

Publié le 10/07/26

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/07/2026

2026/023

Appréciation des Fichier de la loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la transparence de la vie publique

39\_DE-084-288490039-2026.07.09-026\_17-DE

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 rue Marcel Demouque  
AGROPARC  
CS 60508  
**84908 AVIGNON CEDEX 9**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 09 juillet 2026

Tél : 04 32 44 89 30

**N° 26/17**

**OBJET :**

Election du Président du Centre  
de gestion de la FPT de Vaucluse

L'an deux mille vingt-six et le neuf juillet à dix heures trente, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max RASPAIL.

**Etaient présents :** Monsieur Jean-François LOVISOLO, Madame Laurence CHABAUD-GEVA, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Dominique ANCEY, Monsieur André AIELLO, Monsieur Hervé FLAUGERE, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Joël GUIN, Madame Charlotte CARBONNEL, Monsieur Vincent FAURE ( suppléant Monsieur Julien MERLE ), Madame Sonia HAQUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Ghislain ROUX, Monsieur Christophe REYNIER – DUVAL, Madame Marie-Thérèse NEMROD – BONNAL, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Martine DURIEU, Monsieur Alain FERETTI, Monsieur Frédéric ROUET.

**Etait absente :** Madame Dominique PLANCHER et sa suppléante Madame Nathalie LEBouc.

**Etaient représentés :** Monsieur Pierre GONZALVEZ a donné procuration à Monsieur Jean-François LOVISOLO pour le représenter et voter en son nom, Madame VAUX – CLEMENT a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre LARGUIER pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Nicolas PAGET a donné procuration à Monsieur RASPAIL pour le représenter et voter en son nom.

En application de l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, le Conseil d'administration élit parmi ses membres titulaires le Président du Centre de gestion, qui est également le Président du Conseil d'administration.

Monsieur Max RASPAIL, Maire de BLAUVAC, doyen d'âge de la séance, procède à un appel de candidature.

Monsieur Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues, est candidat.

Il est procédé à l'élection à mains levées.

Après dépouillement, Monsieur Max RASPAIL proclame les résultats à l'issue du premier tour :

- Nombre de votants : 21
- Nombre de suffrages exprimés : 21
- Nombre de suffrages blancs : 0

Monsieur Jean-François LOVISOLO, recueille 21 voix. Il est proclamé élu et installé dans les fonctions de Président du Centre de gestion et du Conseil d'administration.

Pour extrait conforme,

Le Président  
Jean-François LOVISOLO

